Plan d'action en itinérance : le ministre Carmant propose une vision claire et efficace pour lutter contre l'itinérance



NOUVELLES FOURNIES PAR

[**Association des médecins psychiatres du Québec**](https://www.newswire.ca/fr/news/association-des-m%C3%A9decins-psychiatres-du-qu%C3%A9bec/)

Oct 18, 2021, 12:00 ET

MONTRÉAL, le 18 oct. 2021 /CNW Telbec/ - L'Association des médecins psychiatres du Québec salue le Plan d'action interministériel pour lutter contre l'itinérance dévoilé aujourd'hui par le ministre délégué à la Santé et Services sociaux, Dr Lionel Carmant. « C'est une approche orientée vers la prévention, l'accompagnement et l'inclusion. Le gouvernement a mis ses priorités à la bonne place et propose une vision claire et équilibrée pour lutter contre l'itinérance », a souligné Dre Claire Gamache, présidente de l'Association des médecins psychiatres du Québec.

Le plan propose des actions concrètes pour aider les jeunes qui terminent leur séjour en centre jeunesse à réussir leur transition vers la pleine autonomie. Les données démontrent que c'est plus de la moitié des jeunes de moins de 30 ans en situation d'itinérance dans les rues de Montréal qui proviendrait de ces centres. Le plan prévoit que des unités de supplément au loyer leur seront dédiées de même qu'un soutien intensif dans leur milieu ainsi que de l'aide pour le retour aux études.

Le plan prévoit aussi des mesures pour un soutien individualisé aux personnes vulnérables qui sortent des prisons ou des hôpitaux pour qu'ils ne tombent pas en itinérance. De telles mesures étaient réclamées depuis plus de 10 ans par les médecins psychiatres.

« Nous sommes très encouragés par l'importance accordée au logement subventionné avec un soutien communautaire. C'est une approche qui a fait ses preuves avec plus de 2000 personnes logées qui ne sont plus dans la rue ou les refuges grâce aux équipes comme celles du PRISM (Projet de réaffiliation en itinérance et en santé mentale) », a fait valoir le Dr Olivier Farmer, médecin psychiatre reconnu pour ses initiatives en itinérance.

Enfin, le plan dévoilé prône la nécessaire responsabilisation de l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux avec le principe du « no wrong door » incluant des efforts pour déjudiciariser l'itinérance. L'AMPQ tient aussi à saluer l'approche particulière, collaborative et sensible culturellement pour les Premières Nations et la communauté inuit.

**À propos de l'AMPQ**L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) regroupe plus de
1 200 psychiatres qui pratiquent au Québec. Elle promeut les normes professionnelles et scientifiques les plus élevées dans l'exercice de la psychiatrie et œuvre à favoriser l'accès à des services psychiatriques pour toute la population du Québec ainsi qu'à susciter au sein du public une meilleure connaissance de la psychiatrie et de la santé mentale.

SOURCE Association des médecins psychiatres du Québec

Renseignements: Philippe Long, Mongeau Pellerin & Co, 514-912-7207, plong@mongeaupellerin.com

Profil de l'entreprise

[**Association des médecins psychiatres du Québec**](https://www.newswire.ca/fr/news/association-des-m%C3%A9decins-psychiatres-du-qu%C3%A9bec/)